

SEPTEMBRE 2021 : LES PREMIERS TRAVAUX DU PROGRAMME DE RÉÉQUILIBRAGE...

Un évènement historique attendu depuis plus de 40 ans !

« Vous savez, vous savez, mais quand est-ce que vous le faites ? », se plaisait à répéter avec humour notre regretté Emile Durand au cours de nos réunions militantes devant la succession des études et l'extrême lenteur de l'avancée du projet.

Mais après une longue préparation et des reports, le dernier calendrier retenu pour la mise en œuvre du programme a été strictement respecté. Rendons hommage sur ce point à l'équipe exemplaire de VNF pour avoir réussi à franchir avec compétence et détermination les dernières étapes cruciales : validation du dossier, concertations, recours de dernière minute et ajustements, enquête publique, organisation des chantiers...



Panneau d'information officiel marquant le début des travaux du rééquilibrage du lit de la Loire aux abords du chantier (7/09/2021)



A l'occasion des premiers travaux de rééquilibrage de notre Loire "sinistrée" depuis les années 1970, **nous pensons très fort** à tous les ligériens qui se sont mobilisés pour obtenir réparation et qui nous ont quittés en chemin sans avoir pu voir la concrétisation de ce programme "au très long cours", parmi lesquels trois membres fondateurs du Comité pour la Loire de demain : Yves Borbeau, Gaby Haie et Emile Durand. **MERCI à vous tous...**



Photo prise le 7 septembre 2021 montrant les premiers travaux sur le banc de sable situé juste en aval de Montjean : l'épi n°1 (320 m de longueur) a été arasé sur 240 m et l'épi n°2 de longueur équivalente est en cours de raccourcissement et d'abaissement...

Photo CLD-YM

Pour la première fois, contrairement aux aménagements antérieurs, des interventions humaines ont pour but d'améliorer les fonctions naturelles du fleuve lui-même au profit du paysage identitaire et de la biodiversité, dont la reproduction piscicole.

Autre enjeu vital, car sans véritable alternative, la ressource en eau que constitue le fleuve pour l'alimentation de la population ligérienne, à l'exemple de toute la métropole nantaise : le rééquilibrage devrait bénéficier à cette ressource tant en qualité qu'en quantité par l'ouverture de la section d'écoulement favorisant l'autoépuration et le relèvement du niveau d'étiage entraînant celui de toute la nappe alluviale. Des bénéfices sont attendus également pour les autres usages liés au patrimoine fluvial et à la vallée : tourisme, navigation, pêche, agriculture... et en premier lieu le cadre de vie des riverains !

Des travaux commencés tambour battant mais interrompus début d'octobre...

Les travaux sur la première section entre Montjean et Ingrandes étaient prévus sur trois mois, de septembre à novembre 2021. Sur les 38 épis, selon des critères tenant compte à la fois des objectifs du rééquilibrage et des prescriptions du cahier des charges, il avait été décidé d'en maintenir 15 et d'en remodeler 23 sur quatre bancs de sable successifs.

* En principe, les épis sont raccourcis de 50 mètres et abaissés d'une cinquantaine de centimètres, sinon conservés ou supprimés plus ou moins partiellement. A l'extrémité des épis raccourcis, il est constitué une pointe arrondie en enrochement appelée « musoir ».

Dès le début du mois de septembre, les travaux se sont engagés simultanément au début et à la fin de la section sur deux chantiers, à l'aval du port de Montjean (banc 1) et à l'aval du pont d'Ingrandes (banc 4), puis se sont étendus les semaines suivantes aux bancs 2 et 3. Mais dès la fin du mois, les chantiers ont dû être stoppés pour 3 jours à cause de la montée des eaux, le débit passant de 300 à 520 m³/s, dépassant le premier seuil d'alerte fixé à 400 m³/s pour le déroulement des travaux. Finalement, face à des prévisions à la hausse, le repli définitif des chantiers a été décidé le 4 octobre suivant et les travaux reportés à septembre 2022. Plusieurs épis ont été complètement remodelés, (2, 6, 7) et beaucoup d'autres ont été plus ou moins « travaillés ». Environ un tiers du remodelage prévu a pu être réalisé...



Musoir constitué à l'extrémité raccourcie de l'épi n° 2
(6/09/21- Ph. VNF)



Derniers travaux par voie fluviale sur l'épi n°26 en face du Fresne juste après l'arrêt définitif du chantier décidé à cause de la montée des eaux.
(7/10/2021- Ph. CLD)

* Des lâchers d'eau malencontreux pendant les travaux...

Même si à cause de la prolongation de fortes pluies cela n'a guère changé le cours des choses, il est à déplorer des lâchers importants du barrage de Villerest dont le rôle principal est d'écarter les crues. Le barrage sert aussi de réserve pour le soutien des étiages et doit donc procéder à une vidange saisonnière avant l'automne. Cette vidange s'est déroulée dès le 10 septembre avec des lâchers de 50 à 75 m³/s, puis de 150 m³/s en continu pendant trois jours à partir du 12 septembre, en coïncidence avec de fortes pluies, cela sans aucune coordination ni information entre les différents organismes... Le débit du fleuve est donc passé brusquement de moins de 200 m³/s à près de 400 m³/s, à la limite de la sécurité requise pour le déroulement du chantier. Il serait bon à l'avenir d'établir une concertation pour que les lâchers d'eau ne compromettent pas la réalisation programmée du rééquilibrage.

* Un rééquilibrage insuffisant pour rétablir les fonctions naturelles ?

Certains regrettent que le rééquilibrage ne soit pas plus conséquent, en particulier pour le relèvement de la ligne d'eau d'étiage à un niveau fonctionnel de connexion des annexes latérales, boires et marais. Cependant, malgré les insuffisances, ce compromis entre les divers intérêts et usages amorce une nouvelle conception de la gestion du fleuve « à fond mobile » prenant en compte ses fonctionnalités naturelles, et non pas seulement les risques de crues ou la navigation...

Rappelons qu'avant les années 2000 la suppression des digues et épis était presque inimaginable face aux tenants nostalgiques de la Loire navigable... Ce remodelage même partiel doit permettre d'inverser le processus d'incision du lit. Ce premier pas prudent et déterminé est donc une avancée considérable. Concernant le relèvement de la ligne d'eau d'étiage, le CLD demande que soit étudié dans une seconde phase le rétablissement de seuils noyés intermédiaires, en particulier celui de l'Île Perdue, au droit des Folies Siffait...



Le tracé de l'ancien duit médiéval entre l'Île Perdue et Château Guy (Folies Siffait) qui faisait office de seuil noyé jusqu'en 1976 : le bras en rive gauche est désormais fortement végétalisé, de même que l'entrée des boires Chapoin et d'Anjou...

Une remobilisation du sable qui oblige à respecter le calendrier pour Bellevue (2023-2024)...

Comme programmé initialement, il était logique de commencer les travaux de rééquilibrage par l'aval avec le rétablissement du socle de transition de Bellevue avant de remobiliser le précieux sable, étant donné le volume limité de la ressource et son rôle essentiel pour l'objectif de comblement de l'incision du lit. Malgré notre insistance sur cette priorité, des contraintes administratives, techniques et financières ont dicté une autre planification. Pour VNF, le choix inversé de Bellevue se justifie aussi pour la réutilisation des empierrements prélevés dans le secteur B (Anetz-Oudon) programmé en 2022.

Faut-il craindre une fuite de sable importante vers l'estuaire suite à cette inversion du calendrier ? Si l'on se réfère aux publications réalisées sur les vitesses de migration des sédiments au fond du lit (3 à 6 km/an), le sable remobilisé en amont n'aura pas atteint le secteur de Bellevue avant sa réalisation programmée en 2023. Mais cette première remobilisation implique que le calendrier soit strictement respecté compte tenu du volume limité de la ressource, tout gaspillage est interdit, le sable « courant » sans retenue dans l'estuaire ne reviendra plus !

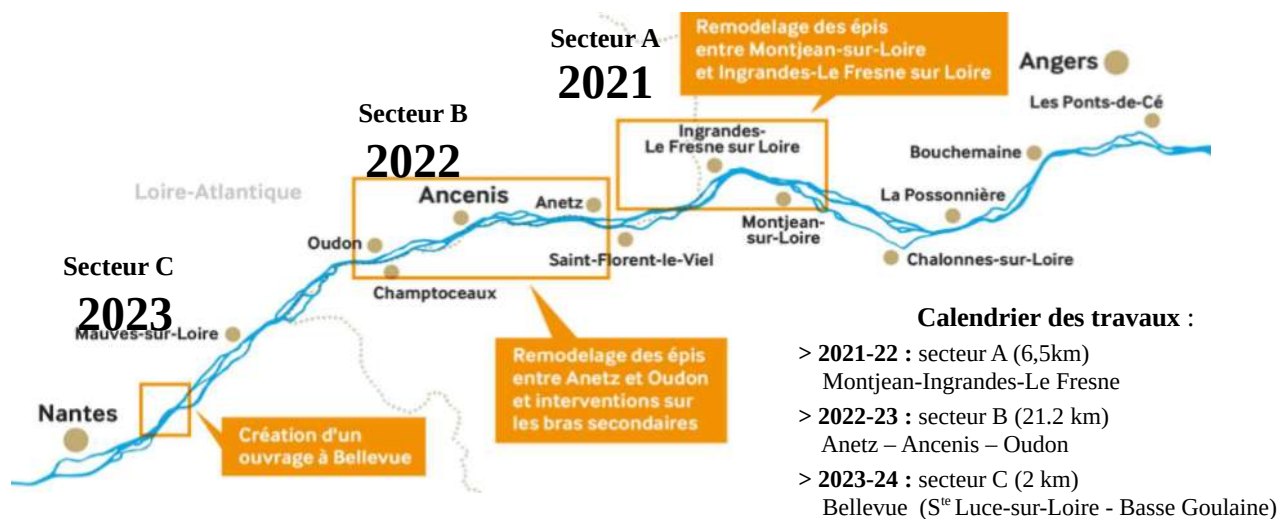
* Excès ou manque de sable dans la Loire ?

En voyant les grèves immenses s'étirant de part et d'autre du lit d'étiage et dans les bras secondaires, on pourrait penser qu'il y a trop de sable dans le lit du fleuve et que cela serait utile d'en prélever pour remettre en eau les bras... C'est oublier que la Loire est « un grand fleuve de sable » comme le disait Jules Renard. Cette caractéristique le classe dans les « rivières à fond mobile », il est donc naturel que les zones asséchées de son lit soient constituées de sable ! Ce qui est anormal par contre dans notre section, c'est que la totalité du courant soit concentrée aux étiages moyens dans un chenal surcreusé... Le sable de Loire n'est pas inépuisable et s'apparente à une ressource fossile qui s'est constituée dans des conditions géologiques et climatiques particulières au cours des périodes précédentes (Tertiaire et glaciations du Quaternaire). Les apports de sables actuels proviennent en quasi-totalité des érosions des anciens stocks.

> Dossier sur le sable de Loire en cours de réalisation par le CLD.

Rappel du calendrier retenu pour la première phase du programme de rééquilibrage (2021-2024)

* Une phase complémentaire (annoncée) doit permettre de remodeler les secteurs délaissés et d'assurer les adaptations nécessaires pour répondre aux objectifs du rééquilibrage...



Incidence des travaux sur le niveau des crues

Dans le cahier des charges du programme, il est prescrit que les travaux ne doivent pas aggraver le niveau des crues (par rapport à la crue de référence de 1982, 6100 m³/s). Malgré le rehaussement prévu du fond du lit principal, les simulations pour une crue comparable indiquent qu'il y aura même une légère diminution du niveau grâce aux « compensations » : ouverture des bras et contrôle de leur végétation, augmentation de la section d'écoulement par le remodelage des épis (abaissement, raccourcissement ou suppression).

> Dossier CLD d'éclairage sur les compensations consultable sur le site www.loire-de-demain.fr.

Dans le programme, une attention particulière a été portée sur le secteur de Bellevue pour assurer cette non-aggravation des crues. Vous pouvez retrouver le bilan de l'étude locale dans le Livret 6 de l'Enquête Publique - Milieu humain et risques - p 40 à 51 (<https://reequilibrage-loire.vnf.fr/>).

D'autre part, en décembre dernier, une concertation a été ouverte sur le projet de doublement du pont de Bellevue. Soucieux que ce projet n'entrave pas le rééquilibrage du lit, CLD s'est rendu sur le terrain pour apprécier les capacités d'évacuation des crues débordantes de part et d'autre du lit mineur. A partir de cette visite, une contribution a été transmise au garant de la concertation pour demander que soit inclus dans le projet l'entretien des deux évacuateurs existants et le rétablissement de leur continuité hydraulique. Cette continuité est actuellement compromise surtout en aval par des remblais et une végétation arbustive incontrôlée. Des couloirs d'écoulement doivent être rétablis et prendre en compte les boires existantes en cohérence avec le programme de rééquilibrage.

> Contribution du CLD consultable sur le site www.loire-de-demain.fr.

Autre dossier sur le site : l'historique du seuil de Bellevue.

> A partir d'archives et de cartes du début du 19^e siècle, d'un dossier établi par l'association Loire pour Tous, de photographies IGN, nous avons pu retracer l'évolution du seuil jusqu'à son détournement en 1976. Ce document donne un éclairage sur l'évolution de Bellevue durant les deux derniers siècles. En dernier volet, vous y retrouverez la photo du modèle physique construit en 2018 par la C^{ie} Nationale du Rhône (CNR - CACOH) pour simuler les transports sédimentaires au droit du nouveau seuil.

Et maintenant qu'allons-nous faire ?

Lors de sa fondation en 2005, le comité pour la Loire de demain avait pour objectif unique d'obtenir un programme global de rééquilibrage du fleuve aval. Après le lancement des premiers travaux en septembre dernier, le CLD pourrait se dire que son objectif étant atteint, son rôle est terminé... Au travers des échanges avec ses soutiens et les divers acteurs, il apparaît que le comité est attendu pour poursuivre son rôle dans la concertation et la communication entre riverains, associations, municipalités et organismes.

Dans la continuité de sa démarche, il est important que le comité soit attentif au suivi du programme et à son évolution, qu'il puisse faire ou relayer des observations, soumettre des propositions, en particulier le rétablissement du seuil structurant de l'île Perdue (Folies Siffait) pour un relèvement plus sensible de la ligne d'eau d'étiage. Il faudra aussi veiller à la programmation du rééquilibrage des secteurs de Loire ayant été « délaissés » : Ste Gemmes-La Pointe, le Grand bras de St Georges, Le Fresne-Varades, Oudon-La Varenne conditionnant les boires Chapoin, Anjou et St Nicolas...

A l'aval comme à l'amont, dans une même cohérence...

Dès la fondation du comité, nous nous sommes intéressés à l'estuaire aval, son aménagement étant en partie responsable du déséquilibre amont. Pour information et échanges, nous avons régulièrement rencontré certains acteurs : associations et élus, GIP Loire Estuaire, Grand Port Maritime... Nous avons suivi avec satisfaction l'abandon du projet de Donges-est en 2009, puis avec regret la suspension de l'expérimentation de re-crédation de vasières en 2013, faute de consensus et de volonté politique. Plus récemment, en 2017, s'est déroulée l'enquête publique sur l'aménagement controversé du site du Carnet sur une rive gauche encore non industrialisée : 110 ha de parc écotologique jouxtant 295 ha en restauration de milieux naturels ! Nous nous sommes interrogés sur la compatibilité avec la préservation du patrimoine et un futur rééquilibrage aval en cohérence avec l'amont. En effet, l'aménagement situé au débouché du bras du Migron compromettrait définitivement toute restauration ultérieure de l'ancien bras au long d'un ensemble insulaire remarquable (et unique dans l'estuaire).

Au vu de notre analyse, le problème du port n'est pas un besoin de terrains supplémentaires. Le problème sera plutôt de trouver des entreprises pour occuper en rive droite entre Montoir et Donges les ZIP existantes et les terrains enclavés aménageables. Des installations seront en effet progressivement réduites ou supprimées du fait de la transition énergétique, parmi lesquelles le port à charbon, la raffinerie et les stockages d'hydrocarbures... La connotation écologique du projet ne doit pas servir de prétexte pour faire accepter cette nouvelle implantation qui s'inscrit de fait dans la politique stratégique d'extension du Grand Port Maritime désirant depuis longtemps investir la rive gauche pour « équilibrer » l'estuaire, du point de vue portuaire s'entend ! En conclusion, pour ne pas hypothéquer l'avenir, nous pensons qu'une concertation ouverte sur la préservation du patrimoine et les aménagements compatibles doit être le préalable à toute nouvelle implantation. > Dossier « estuaire » en cours...



Au début du 20^e siècle (1915), le calibrage du chenal de navigation (tracé en rouge) a abouti à la disparition du paysage insulaire et au comblement du bras du Migron (remblayé de 1973 à 1990 avec des matériaux de dragages)... Au sud, le canal de La Martinière, l'ancien « canal maritime » ouvert à la grande navigation de 1892 à 1912.

* Pour votre information, voici les sites officiels à consulter :

<https://reequilibrage-loire.vnf.fr/> - <https://www.loire-estuaire.org/> - <https://www.cenpaysdelaloire.fr/>

Echanges possibles par : contact@loire-de-demain.fr

Site du CLD : www.loire-de-demain.fr

« Vive la Loire armoricaine, ouvrons-lui les bras ! »